



Saisie sur compte bancaire par un huissier

Par **rachel**, le **29/05/2008** à **19:28**

un huissier a t'il le droit de faire une 2 eme saisie sur un compte bancaire malgré qu'un accord de paiement m est ete accorde par celui ci auparavant (saisie concernant la meme affaire)

Par **novice43**, le **30/05/2008** à **18:15**

Bonjour,

S'il y a saisie c'est certainement que l'échéance n'a pas été honorée ou bien qu'il y a eu incompréhension lors de l'établissement de l'échéancier.

Avez vous signé un plan d'échelonnement de la dette et signé des deux parties pour accord ?
ou était ce simplement verbal ?

cordialement,